

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Peggy Claudin
Identifiant annonce : 21235267 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7301131301

Rennes,
Le 23/08/2022

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE de CAUDAN MAIRIE

le texte d'annonce légale ci-dessous :



Commune de Caudan

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°87/2022 en date du 26 juillet 2022, Monsieur le Maire de Caudan a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°3 du plan local d'urbanisme.

A cet effet, Monsieur Bernard BOULIC a été désigné commissaire-enquêteur par le Tribunal administratif de Rennes.

A l'issue de l'enquête publique et après avis du commissaire-enquêteur, le Conseil municipal devra délibérer pour approuver la modification du PLU de Caudan.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Caudan, Place Louis Le Laennec, pendant 35 jours consécutifs, du vendredi 16 septembre 2022 à 14h au jeudi 20 octobre 2022 à 17h.

Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que sur le site www.registredemat.fr/modif-plu3-caudan aussi accessible depuis le site internet de la Commune.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête papier en

mairie, ou par correspondance à Monsieur Bernard BOULIC, commissaire-enquêteur, Mairie de Caudan, Place Louis Le Laennec, 56854 CAUDAN, ou sur le registre dématérialisé.

Le commissaire-enquêteur recevra le public pendant 4 demi-journées, en mairie de Caudan : vendredi 16 septembre de 14h à 17h, lundi 3 octobre de 9h à 12h, mercredi 28 septembre de 9h à 12h, jeudi 20 octobre de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de Caudan dans le délai d'un mois à compter de la date d'expiration de l'enquête publique et tenus à la disposition du public en mairie, aux heures et jours d'ouverture habituels, et sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute demande d'information sera adressée à la Mairie de Caudan, Place Louis Le Laennec, 56850 CAUDAN.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce d'enquête publique 1er avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 27 août 2022	Ouest-France (support papier)	56 - MORBIHAN
Date	Support	Département
Le 27 août 2022	Le Telegramme (support papier)	56 - MORBIHAN

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

